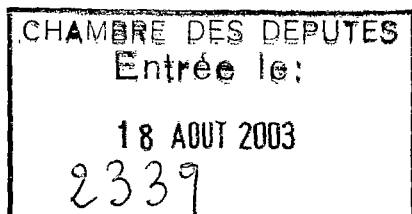


Question parlementaire N° 2339 de Monsieur le Député Jeannot Krecké



Monsieur Jean SPAUTZ
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 août 2003

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'économie.

Le rapport d'activité 2002 du Ministère de l'économie informe que Me André Bertrand a présenté son étude en vue de la création, au Luxembourg, d'une société internationale de valorisation des droits d'auteur et des droits voisins en ligne. Cette étude fournirait des pistes de réflexions en vue de la création d'un cadre légal et réglementaire propice à l'implantation au Luxembourg d'une société de gestion collective de droits à vocation européenne, voire internationale.

A cet égard, Monsieur le Ministre de l'économie pourrait-il m'informer si l'étude de Me Bertrand a été entre-temps finalisée et, le cas échéant, rendre le contenu de cette étude public, comme annoncé dans son rapport d'activité 2002 ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Jeannot Krecké
député